

Formulaire d'information pour l'immigration et le recrutement

Le Groupe Envol SARL est une société à responsabilité limitée, au capital social : 500.000F CFA, Ecobank-Bénin N°111761891001. Le siège social est au Bénin, à Abomey-calavi, Tchinagbégo, 27897, A bis. RCCM : RB/ABC/24B8319 et IFU : 3202479941626.

La société a pour objet, au Bénin et à l'étranger suivant les statuts ce qui suit : conseils et assistance visa-voyage, intermédiation de recrutement, négoce et plus généralement toutes opérations licites de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet énoncé ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en favoriser son développement.

Le présent formulaire d'information est établi à l'intention des candidats qui désirent immigrer pour étudier, visiter ou travailler partout dans le monde. Le Groupe Envol SARL est un Représentant en immigration et recrutement qui vous aide dans vos procédures d'obtention de visa et de bourse d'étude ou de formation. **NOUS N'OCTROYONS PAS DE BOURSES D'ETUDE OU DE FORMATION, NOUS NE DELIVRONS PAS DE VISA, NI AUCUN DOCUMENT ADMINISTRATIF QUI FAVORISE LEUR ABOUTISSEMENT.** La société est une facilitatrice qui vous évite les pertes de temps et d'argent et vous oriente pour l'obtention des documents requis et à bonne date pour demander un visa, une bourse d'étude ou de formation.

En sa qualité de Représentant en immigration et recrutement, le Groupe Envol SARL prélève deux (2) frais pour couvrir les différents services jusqu'à la délivrance du visa et/ou l'obtention de votre bourse. Il s'agit des *frais d'inscription et d'étude de dossier, de procédures et honoraires.*

Vos informations personnelles collectées sont électroniques et inscrites uniquement dans la base de données de la société. Elles peuvent être transférées sur votre autorisation à une entreprise ou une école après votre recrutement ou admission depuis l'étranger par ces dernières. Elles peuvent aussi être transférées sur votre autorisation à une ambassade ou un consulat dans le cas où vous demanderez un visa auprès de ces derniers. Vous avez toujours accès à vos informations personnelles de notre base six (6) mois après la clôture de votre dossier. Vos informations personnelles seront écrasées de notre base au bout d'un an à compter de la date de la clôture de votre dossier.

Le paiement des frais d'inscription et d'étude de dossier **NON REMBOURSABLES** se fait uniquement en ligne via **KKIAPAY** sur www.groupeenvol.org. Le paiement des frais de procédures et des honoraires se fait à la banque : Ecobank-Bénin sur le compte intitulé **Groupe Envol SARL** et sur le **N°111761891001** contre un bordereau qui est scanné en PDF et envoyé par email à info@groupeenvol.org. Le rapport de votre étude de dossier vous sera adressé par email au bout de sept (7) jours calendaires à compter de la date d'inscription pour étude de dossier. Si votre dossier est classé *positif et prêt*, vous disposez d'au plus trente (30) jours calendaires pour payer au moins les 2/3 des frais de procédures et des honoraires. Le 1/3 restant doit être soldé à la banque avant la collecte de vos données biométriques.

QUELS SONT LES RISQUES ET LES INCONVENIENTS POSSIBLES

- Le Groupe Envol SARL n'est ni responsable de l'exactitude des informations que vous déclarez ni des preuves justificatives que vous fournissez. Vous en êtes responsable
- S'il advenait que les autorités compétentes au Bénin ou à l'étranger découvrent que vos documents administratifs sont illégaux, nous suspendons votre dossier et vous ne serez remboursé d'aucun frais
- Si vous rompez vous-même une procédure en cours devant favoriser l'obtention de votre visa en raison d'indisponibilité, de doute, de maladie, d'accident, d'insolvabilité, d'incident etc. Nous suspendons votre dossier et vous ne serez remboursé d'aucun frais
- Si après avoir obtenu votre visa, un employeur au Bénin ou à l'étranger résilie votre contrat ou permis de travail pour une faute quelconque, le Groupe Envol SARL est incompétent pour vous défendre.
- Si une ambassade ou un consulat vous refuse définitivement le visa pour une faute qui ne dépend pas de vous, le Groupe Envol SARL vous rembourse les **frais de demande de visa** (à ne pas confondre avec les frais de procédures, les frais de demande de visa en font partie) **et les honoraires**.

EN CAS DE PROBLEME

Le Groupe Envol SARL représenté par son Avocat et le requérant principal seront écoutés par la juridiction compétente.

NB : L'immigration sous toutes ses formes est une question de temps et d'argent. Veuillez prendre le temps de bien lire ce formulaire d'information et de poser toutes les questions possibles pour mieux comprendre avant de vous décider. Vous pouvez vous déplacer au Siège de la société au **Bénin** et à Abomey-calavi, Ilot 27897 ou nous écrire par email à info@groupeenvol.org ou nous appeler au **(+229) 51874777**.